



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Ariège

Commune : Bordes-Uchentein

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Pierre d'Ourjout

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Pierre d'Ourjout

Protection : classement

Arrêté : classement le 19/11/1910

Étendue de la protection : Eglise Notre-Dame d'Ourjout : classement par arrêté du 19 novembre 1910

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.